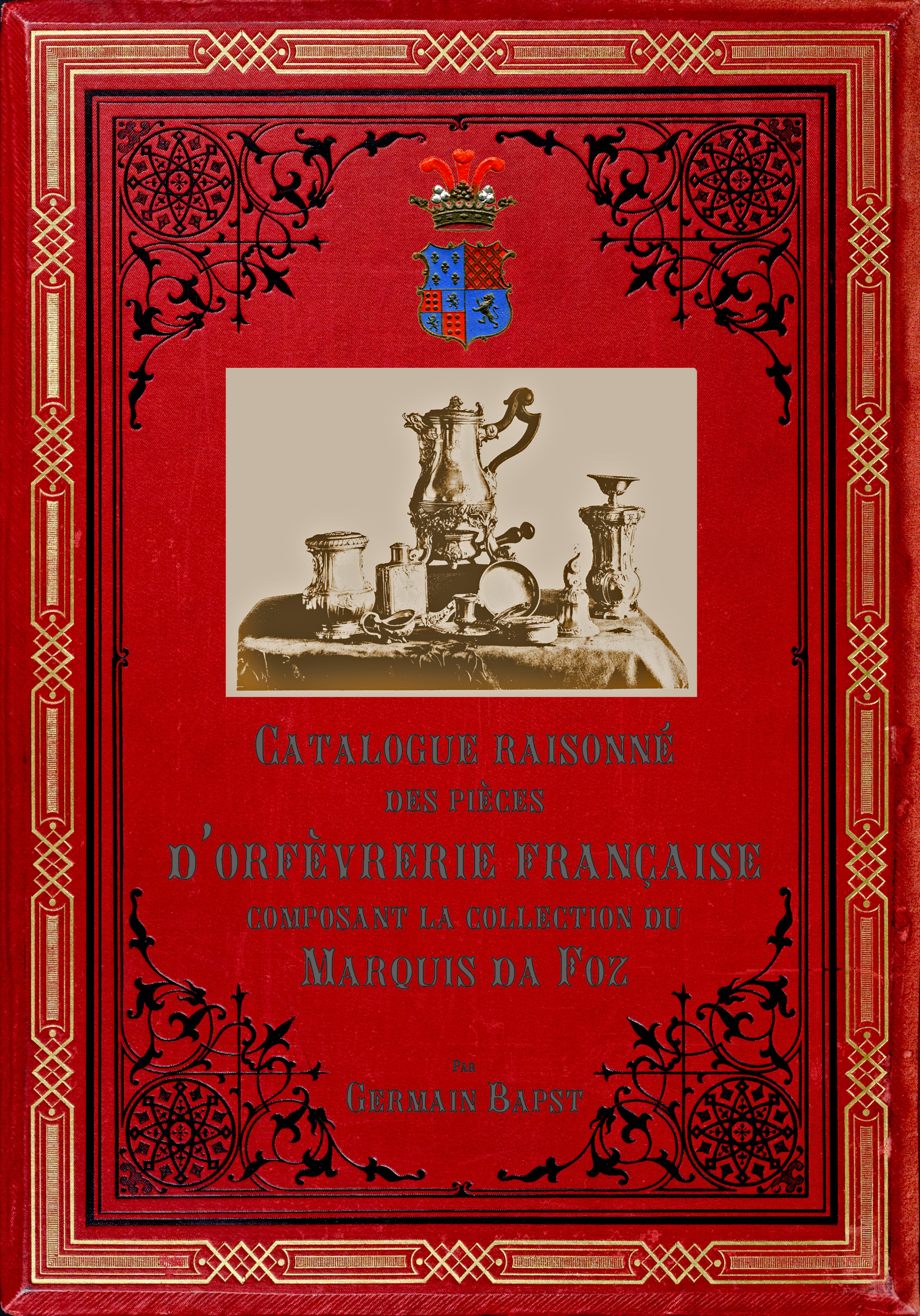

Catalogue raisonné
des pièces
d'orfèvrerie française
composant la collection du
Marquis da Foz
Par
Germain Bapst




APAOINCM
ASSOCIAÇÃO DOS PERITOS AVALIADORES OFICIAIS
DE OURIVESARIA E JOALHARIA

CATALOGUE RAISONNÉ

DE

PIÈCES D'ORFÈVRERIE

FRANÇAISE

18812. — PARIS, IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PIÈCES D'ORFÈVRERIE

FRANÇAISE

COMPOSANT

LA COLLECTION DU MARQUIS DA FOZ

PAR

GERMAIN BAPST

OUVRAGE ORNÉ DE DOUZE PLANCHES EN HÉLIOGRAVURE
Gravées par DUJARDIN

PARIS
IMPRIMERIE GÉNÉRALE LAHURE
9, RUE DE FLEURUS, 9
—
1889

CATALOGUE

DES

PIÈCES D'ORFÈVRERIE

FRANÇAISE

APPARTENANT A M. LE MARQUIS DA FOZ

A LISBONNE.

INTRODUCTION.

Le 3 décembre 1689, Louis XIV était allé chasser à tir. Rentré à Versailles, il avait commandé qu'une comédie fût représentée dans la soirée. Au milieu de la fête, sous l'influence d'un dégoût subit que rien ne peut expliquer, il avait signé un édit par lequel il ordonnait la fonte de son argenterie et de celle de ses sujets. Pendant six mois les ouvriers de la Monnaie ne furent plus occupés qu'à jeter au creuset les pièces d'orfèvrerie venues des palais royaux, des

hôtels des grands seigneurs ou des maisons bourgeoises de Paris et de la province.

Douze ans plus tard, en 1701, le même édit fut renouvelé, et tout ce que les orfèvres français avaient pu mettre au jour, depuis la paix de Ryswick, fut de nouveau jeté à la fonte. En 1756, Louis XV promulgua encore une fois ces mêmes prescriptions, et les œuvres de l'époque de la Régence disparurent à leur tour.

Pendant la Révolution, il arriva quelquefois qu'il n'y eut plus un écu au Trésor : aussi ce que les palais et les églises contenaient de matières précieuses fut immédiatement mis au creuset; puis, la pénurie du Trésor pressant, les représentants du gouvernement ne s'arrêtèrent pas devant l'irrégularité du procédé, et, à Paris comme en province, ils firent des perquisitions afin de convertir en numéraire l'argenterie des particuliers.

Cet aperçu suffirait pour démontrer combien les pièces d'orfèvrerie française, antérieures à 1789, sont rares, si les prix auxquels les achètent les collectionneurs ne le prouvaient déjà surabondamment.

Il en reste cependant de ces œuvres de nos artistes parisiens des dix-septième et dix-hui-

tième siècles, échappées par miracle aux dévastations officielles, et elles témoignent encore de l'habileté de nos prédécesseurs.

Par suite de ces destructions systématiques, ce n'est plus en France, mais aux deux points les plus extrêmes de l'Europe, chez l'Empereur de Russie et chez le Roi de Portugal, que sont conservées les deux collections les plus considérables de l'orfèvrerie française. Au dix-huitième siècle, à Saint-Pétersbourg comme à Lisbonne, souverains et grands seigneurs rendaient justice à la supériorité de l'industrie française et la préféraient à celle des autres pays : ils demandaient aux Germain, aux Roëttiers, aux Ballin, aux Auguste, de leur ciseler les pièces qui devaient orner leur table.

Par une singulière coïncidence, aujourd'hui que notre maître, M. le baron Pichon, ne possède plus sa superbe collection, c'est encore à Saint-Pétersbourg et à Lisbonne que, à l'exemple des souverains de Russie et de Portugal, deux riches amateurs ont réuni les plus belles collections d'orfèvrerie française. Celle de Lisbonne, qui appartient à M. le marquis da Foz, est la moins nombreuse des deux, mais elle a sur sa rivale cette supériorité de ne compter que des pièces

de premier ordre, et elle constitue ainsi, dans ce genre, malgré son exiguïté, la première collection du monde. On y voit successivement le nom de Cousinet, orfèvre du roi, celui de Thomas Germain, également orfèvre du roi, représenté par la plus belle œuvre qui subsiste encore de lui; puis le nom de Buron, son élève, celui de François-Thomas Germain, son fils, et enfin ceux de Dutry, de Charles Spire, et d'Auguste.

Décrire chacune de ces pièces, en en donnant une représentation, tel sera le but de ce catalogue.

Paris, 29 avril 1889.

GERMAIN BAPST.

Planche I.

HUILIER

AUX ARMES DE LA FAMILLE DAMBRAI.

(Exécuté par Antoine Dutry, en 1773.)



Planche I.

HUILIER

AUX ARMES DE LA FAMILLE DAMBRAI.

(Exécuté par Antoine Dutry, en 1773.)

Quoique exécuté à la fin du règne de Louis XV, cet huilier appartient au style que l'on nomme communément *Louis XVI*. L'ensemble de cette pièce d'orfèvrerie est simple, à lignes régulières, « à l'antique », comme on disait alors. Sur une base de forme elliptique sans autres décors que des filets, s'élèvent de chaque côté les cylindres destinés à contenir les burettes. Ils sont décorés de volutes dans le style de Salambier, finement ciselés. Le tout encadré dans sa partie supérieure par des baguettes attachées avec des rubans.

Les porte-bouchons sont formés d'un cercle également en baguettes et sont maintenus, d'un côté, par un cartouche formant pied, qui porte les armoiries, et, de l'autre côté, par l'anse ou support de l'huilier. Ce support, fait de tiges de laurier qui s'entre-croisent, a la forme d'un 8. Les bouchons des burettes sont décorés par deux petits rameaux.

Au deux extrémités du corps de la pièce sont les anses, en branches de laurier; au-dessous, deux pieds en forme de console. Les deux pieds du centre sont les cartouches qui supportent les porte-bouchons dont nous avons déjà parlé. Le cartouche lui-même, en forme de cuir, porte les armes de la famille Dambrai[1] et est entouré de deux branches de laurier.

L'huilier, tel que celui-ci, n'est pas très ancien dans les usages de la table et ne paraît dater que du milieu environ du règne de Louis XV. Avant, sous Louis XIV par exemple, il y avait un vase pour le vinaigre et un autre pour l'huile : le premier portait le nom de vinaigrier et le second d'huilier. Tous deux

1. Plusieurs membres de cette famille occupèrent de hautes situations au Parlement de Rouen, et l'un d'eux fut le premier chancelier de France lors de la Restauration.

étaient distincts et n'étaient point réunis en un même véhicule. Les autres épices se mettaient dans une boîte que l'on appelait « cadenas », objet devenu fort rare aujourd'hui et qui ne nous est guère connu que par les dessins de Delaunay, orfèvre du roy, conservés encore au Cabinet des Estampes à la Bibliothèque nationale.

L'huilier que nous décrivons ici a un grand mérite au point de vue décoratif. Simple de lignes, sans ornementation dans son architecture, ses parties décorées sont finement traitées, et, tant au point de vue de la composition que de l'exécution, cet huilier peut être rangé parmi les pièces de premier ordre.

L'artiste qui l'exécuta, Antoine Dutry[1], avait été reçu maître orfèvre, par privilège des Gobelins, en 1767. Sa boutique et sa forge étaient au pont au Change et il vivait encore en 1789. Son poinçon était formé par les lettres AD séparées par une feuille de trèfle. Les dictionnaires du commerce de l'époque nous signalent les services de table et les ornements d'église comme étant la spécialité des ouvrages de Dutry. Les

1. Archives nationales, Z 128, 3102, 3108, 3069, 3072, 3096. S 7224. K 1040 et 1042. Cap. A. B C. 7-4855. 10 A 112.

listes de capitation et les nombreux documents de la corporation des orfèvres où il est cité, nous le montrent comme faisant un gros chiffre d'affaires à Paris et comme ayant acquis une grande notoriété. Nous n'avons malheureusement rien trouvé, dans les actes de l'état civil ni dans les pièces originales du Cabinet des Titres à la Bibliothèque nationale, qui concerne sa famille ou ses relations d'affaires.

Planche II

CHOCOLATIÈRE DU SERVICE EN VERMEIL

(Exécuté par Henry-Nicolas Cousinet, en 1729)



Planche III

SERVICE EN VERMEIL

(Exécuté par Henry-Nicolas Cousinet, en 1729)



Planche IV

PIÈCES DE PORCELAINE DU SERVICE EN VERMEIL

(Exécuté par Henry-Nicolas Cousinet, en 1729)



Planches II, III et IV.

SERVICE EN VERMEIL FORMÉ DE SEIZE PIÈCES

(Exécuté par Henry-Nicolas Cousinet, en 1729.)

Ces trois planches représentent un service en vermeil de seize pièces. Certainement ce sont les pièces les plus élégantes, les mieux modelées et les plus finies de ciselure de l'orfèvrerie française du dix-huitième siècle. Le tout a été exécuté par Henry Nicolas Cousinet en 1729 pour la reine Marie Leczinska au moment de la naissance du Dauphin; les armoiries, effacées, portaient les écus de France et de Pologne. La première pièce, la chocolatière, est bonne de lignes. Son bec est formé d'une tête de chimère s'enlevant sur des feuilles de roseaux. Le bouton

2

du couvercle est un bouquet de fleurs. Le pied ou support, qui est indépendant, est formé de trois dauphins s'arc-boutant sur leurs têtes et portant, avec leurs queues, le cercle d'appui sur lequel repose la chocolatière : chaque dauphin semble sortir d'une touffe de roseaux entre lesquels s'échappent des guirlandes de fleurs qui complètent la décoration.

Cet objet a une ciselure si finement fouillée et si grassement rendue, qu'on peut l'assimiler à un travail de cire ; d'un autre côté, la simplicité du décor de la chocolatière fait un contraste des plus heureux avec la richesse du support. Parmi les pièces qui suivent, d'abord : la boîte à chocolat et le filtre à café formés de deux vases en style Régence, solides sur leurs pieds, bien raisonnés, aux contours réguliers, décorés de gaines, de coquilles, de dauphins, de guirlandes de fleurs et de baguettes enlacées de rubans. La passoire et le flambeau sont simples. Le pot à crème représente un coquillage ; il est à lui seul un bijou d'une délicatesse particulière, et rend la nature comme s'il était surmoulé sur pièce. La boîte à thé et la bonbonnière sont plus sobres ; les quadrillés qui en forment le fond eur donnent l'aspect grandiose de tout ce qui

date de l'époque de Louis XIV. Les pièces de porcelaine, au nombre de six, sont de la pâte de Chine la plus fine ; elles se composent d'un sucrier, d'une théière, de deux tasses à chocolat et de deux tasses à café, le tout avec des montures d'argent du style de la Régence.

Déjà, en 1887, dans l'étude que nous avons faite sur l'orfèvrerie française au dix-huitième siècle, nous disions que si ce service n'était pas un des monuments les plus importants de l'orfèvrerie française, il en était certainement le plus élégant et le plus délicat. A la mort de Marie Leczinska, ces objets furent probablement conservés à Versailles, et, au commencement de la Révolution, ils furent remis par Marie-Antoinette à l'une de ses dames d'atour, Mme de Quercis, dans la famille de laquelle ils sont restés jusqu'à l'année dernière.

Planche V

DEUX FLAMBEAUX ET UNE CUILLÈRE EN VERMEIL

APPARTENANT A LA SOUPIÈRE DE LA PLANCHE VII

(Exécutés par Thomas Germain, en 1733)



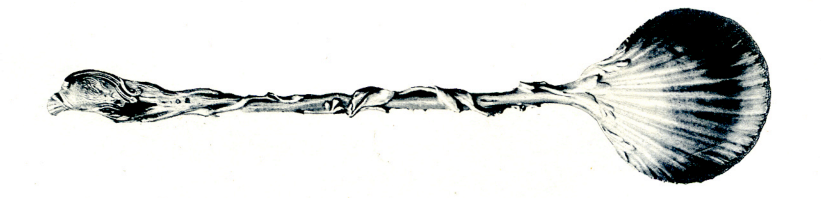


Planche V.

DEUX FLAMBEAUX

(Exécutés par Thomas Germain, en 1733.)

Nous arrivons maintenant aux œuvres du plus célèbre des orfèvres du dix-huitième siècle, de Thomas Germain. Il ne faut pas confondre Thomas Germain, comme l'a fait M. Paul Mantz, avec Pierre II Germain, dont il n'était nullement parent. Thomas Germain était fils de Pierre Germain Ier, orfèvre du roi, qui exécuta pour Louis XIV plusieurs pièces considérables, placées dans les galeries et les appartements du château de Versailles.

A la mort de son père, survenue en 1684, Thomas Germain, alors âgé de douze ans, entra

à l'atelier du peintre Boulongne, et obtint, en 1686, une des médailles décernées par l'Académie. Louvois le fit conduire à Rome, où il concourut avec Pierre Legros à la décoration de l'autel de Saint-Ignace, dans l'église des Jésuites. Il fit ensuite pour Cosme III, grand-duc de Florence, des médaillons et des trophées représentant des scènes de l'histoire des Médicis. Rentré à Paris en 1706, son premier travail fut pour la chapelle du château de Fontainebleau : c'était un encensoir d'argent, fleurdelisé, en forme de cassolette, qui lui attira les compliments de Louis XIV.

Il continua de travailler pour les églises, particulièrement pour Notre-Dame, fondant et ciselant des trophées, des ostensoirs, des croix, des chandeliers, etc., et fut reçu maître dans la corporation des orfèvres parisiens le 30 janvier 1720, quoiqu'il eût jusque-là exercé par tolérance comme orfèvre-sculpteur du roi.

En 1722, Thomas Germain fit le soleil en argent doré que Louis XV donna à la cathédrale de Reims à l'occasion de son couronnement. Ce travail, des plus remarquables, lui valut un logement au Louvre en remplacement de Delaunay, directeur de la Monnaie. A partir de ce moment,

il reçut de nombreuses commandes des cours étrangères. Il fit entre autres des toilettes en or, en argent ou en vermeil, pour le roi de Portugal, la reine d'Espagne, la princesse du Brésil, la reine des Deux-Siciles; mais la plus célèbre de toutes est celle qu'il exécuta pour Marie Leczinska lors de son mariage avec Louis XV. A partir de 1725, Thomas Germain ne cesse de travailler pour le roi de France; il fait des couronnes, des chandeliers, des encriers, des bougeoirs et jusqu'aux hochets des enfants de la maison de France. Au nombre des pièces les plus remarquables, nous citerons les candélabres d'or de Versailles, payés 110 000 livres, et la toilette de la dauphine.

Cette toilette, qui avait coûté 176 168 livres, ne fut livrée à Marie-Josèphe de Saxe qu'en 1747. Sans l'opposition du roi, en 1759, elle aurait été jetée à la fonte avec toute l'argenterie royale.

Thomas Germain ne fut pas seulement un orfèvre de beaucoup de talent et de réputation, il devint aussi un personnage public. Nommé conseiller de la ville de Paris, puis échevin en 1738, le roi l'anoblit, et à cette occasion le créa écuyer. Antérieurement à sa nomination d'éche-

vin, en 1734, il avait été chargé par la ville de Paris de confectionner une épée, qu'elle offrit au jeune dauphin, et, en 1740, il exécuta aussi un lampadaire en argent que la municipalité donna à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

En même temps qu'orfèvre, Thomas Germain était architecte, et il construisit l'église Saint-Louis du Louvre. Il mourut subitement d'apoplexie le 14 août 1748 et fut enterré dans un des caveaux de cette église, que les chanoines lui avaient concédé, en reconnaissance du talent et des soins qu'il avait apportés dans la construction de cet édifice.

Mariette, Blondel, le *Mercure de France*, ses confrères Lequin et Lempereur, un grand nombre de ses contemporains, lui ont rendu hommage au lendemain de son décès, et tous l'ont à l'envi proclamé la personnification artistique la plus complète de l'orfèvrerie française.

Il existe aujourd'hui peu d'œuvres de Thomas Germain ; il y a cinq ans on ne connaissait guère de lui que quatre pièces peu importantes. Mais M. le marquis da Foz vient de nous révéler l'une des œuvres les plus considérables qu'on ait encore rencontrées de cet artiste : la soupière

que l'on voit planche 6 et dont on admirera les belles proportions. Dans toutes les œuvres de Thomas Germain on retrouve le style qui lui était ordinaire et qui lui valut sa grande réputation. Nous savons déjà qu'il était sculpteur et architecte; lui-même faisait ses dessins et modelait les maquettes des objets qu'il exécutait ensuite tant à l'emboutissage qu'en ciselure. De là la perfection de ce qu'il produisit : dessinateur habile autant que ciseleur de talent, il fit des compositions appropriées au métal et à la ciselure, ce qui est, à toute époque, fort rare, car souvent le dessinateur ignore les procédés par lesquels les hommes du métier doivent rendre les projets qu'on leur propose comme modèles.

Parlons d'abord de deux flambeaux (pl. 5) exécutés par Thomas Germain en 1733. Ils mesurent 25 centimètres de hauteur, sont très simples, de forme rassise; par leur style, ils rappellent plutôt l'époque de Louis XIV : des oves, des filets, des godrons, des fleurons, le tout employé sobrement, ce sont les seuls motifs d'ornementation que l'on trouve sur ces flambeaux. Il est probable qu'ils sont la reproduction d'un modèle que Thomas Germain a sou-

vent exécuté. On ne connaissait que fort peu d'œuvres de ce maître; parmi celles qui subsistent il est une paire de flambeaux semblables qui appartiennent à M. Ammerst, membre de la Chambre des Communes de Londres.

Sur la même planche on voit une cuillère dont la description se trouve à la suite de la grande soupière (planche 7). Nous n'avons pas mis cette cuillère à côté de la soupière, en raison de la différence d'échelle existant entre les représentations de ces deux pièces.

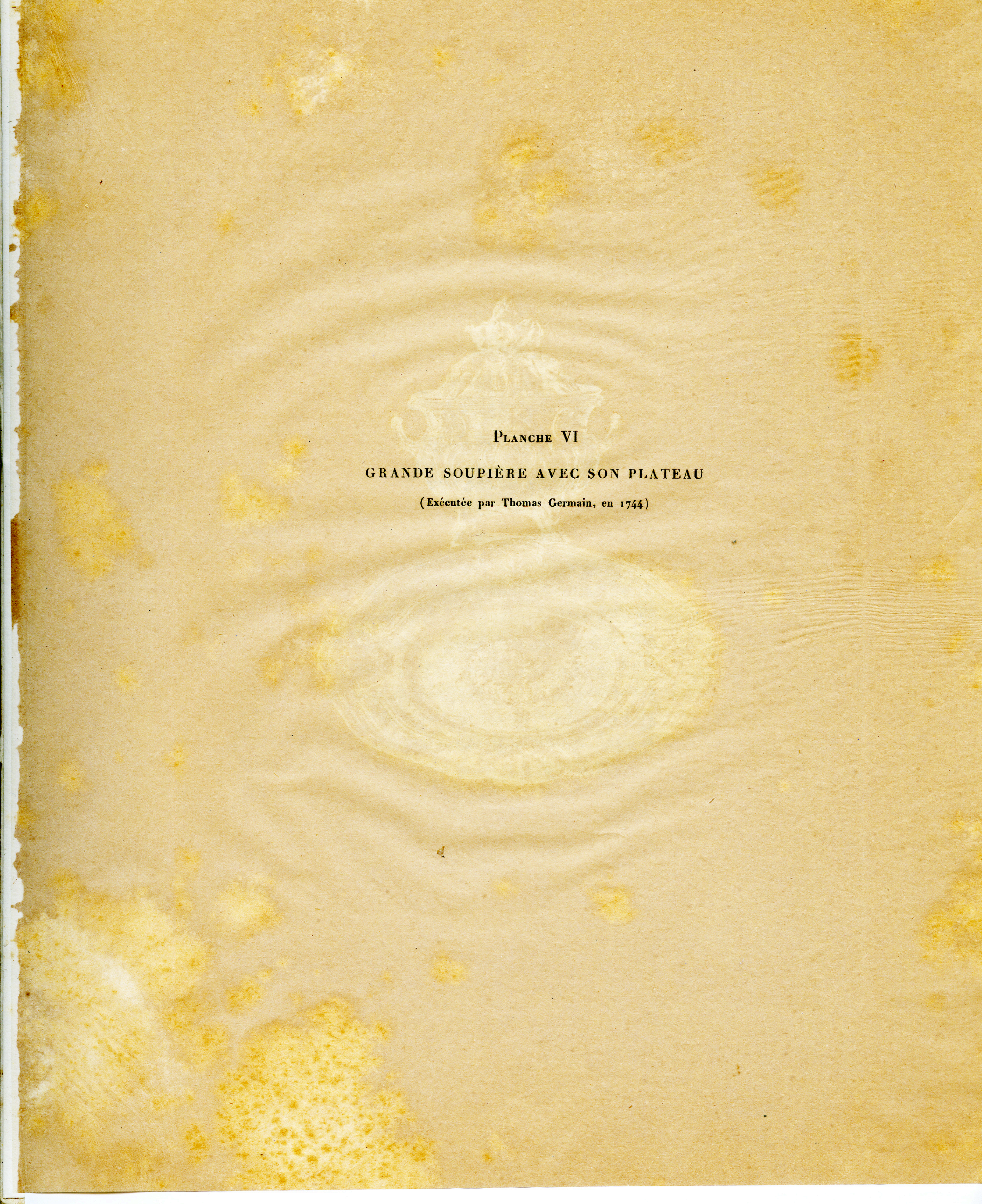


Planche VI

GRANDE SOUPIÈRE AVEC SON PLATEAU

(Exécutée par Thomas Germain, en 1744)



Planche VI.

GRANDE SOUPIÈRE AVEC SON PLATEAU

(Exécutée par Thomas Germain, en 1744.)

Cette soupière, de forme ronde, a été exécutée pour la famille des comtes de Galveas. Elle est supportée par quatre pieds de bœuf sur lesquels viennent prendre des feuilles d'acanthe qui, en s'évasant, englobent la panse de la soupière. De chaque côté, des armoiries bordées de rinceaux fortement accusés, puis deux anses formées de tiges de céleri ; au pourtour extérieur, des baguettes retenues par des rubans. Le couvercle est décoré de quatre grosses écrevisses réunies par la queue et formant une croix ; entre chacune d'elles, quatre écrevisses plus

petites forment également une croix dont chacun des bras est à distance égale entre les branches de la première croix composée des grosses écrevisses. Au centre du couvercle formant bouton, un grand artichaut couvre l'entrecroisement formé par les queues des huit écrevisses.

Cette soupière est, comme nous l'avons dit, l'œuvre la plus considérable de Thomas Germain que nous connaissions, et, en l'examinant de près, on peut y retrouver toute la synthèse de ses connaissances multiples. Elle est hardiment conçue, comme l'aurait fait un architecte ; elle est bien dessinée et parfaitement modelée, on y reconnaît la main d'un sculpteur ; elle est finement ciselée et bien emboutie, on y voit l'habileté de l'orfèvre et du ciseleur.

Le plat qui supporte la soupière est rond, à contours échancrés. Au centre sont gravées les armoiries, entourées d'une guirlande également gravée ; sur le marli, quatre oiseaux exécutés en ronde-bosse sont rapportés à chaque échancrure du plat, qui se divise ainsi en quatre secteurs; dans chacun de ces secteurs se trouve une frise gravée représentant une grecque.

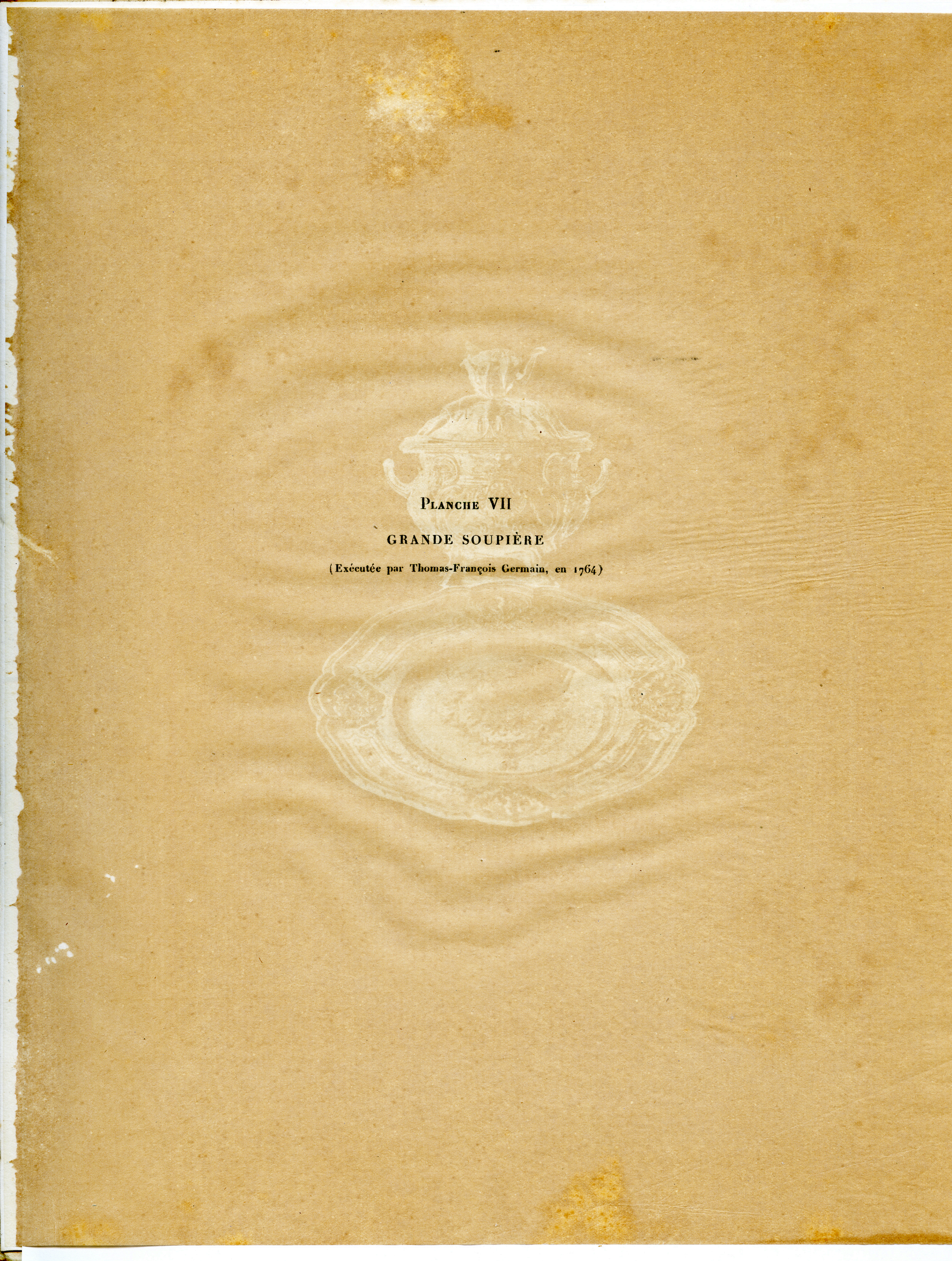


Planche VII

GRANDE SOUPIÈRE

(Exécutée par Thomas-François Germain, en 1764)



Planche VII.

GRANDE SOUPIÈRE

(Exécutée par Thomas-François Germain, en 1764.)

François-Thomas Germain était fils de Thomas Germain. Il fut reçu maître orfèvre à vingt-deux ans, le 26 novembre 1748, trois mois après la mort de son père. Il avait déjà obtenu, le 1er mars de la même année, en raison des progrès remarquables qu'il avait faits dans l'orfèvrerie, sous la direction paternelle, un brevet de logement aux galeries du Louvre et le titre d'orfèvre-sculpteur du roi.

Peu d'artistes ont été plus favorisés que lui au début de sa carrière. Héritier d'un nom célèbre dans l'art de l'orfèvrerie, François-Thomas Ger-

main succédait à son père dans la plus haute situation commerciale qui fût alors ; il avait reçu de lui les meilleurs enseignements et jouissait, jeune encore, de la position la plus enviée. Connu du monde entier, ayant les chances les plus belles, les protections les plus puissantes, il lui suffisait d'imiter l'exemple laissé par un père et un aïeul dont l'honnêteté avait égalé le talent.

Cette situation, ces avantages, ces merveilleuses promesses de succès et de fortune, grisèrent le jeune orfèvre et le firent tomber dans des désastres commerciaux qu'on a regardés comme les plus scandaleux de ce temps et qui ont appelé sur lui le jugement sévère de ses contemporains. Il nous suffira de dire que c'est surtout la question financière qui perdit François-Thomas ; mais si l'on tient compte que son père était mort sans fortune et que les affaires considérables que fit François-Thomas furent engagées et soutenues par lui sans qu'il ait eu un fonds de roulement indispensable, on comprendra que ce fut là le point de départ de ses malheurs.

François-Thomas Germain, dès sa réception comme orfèvre, fit, pour la cour, des objets d'orfèvrerie courante en or ou en argent, tels que

vaisselle, couverts, flambeaux, hochets, chocolatières, coquetiers, bougeoirs, accessoires de chapelles (croix, chandeliers, calices), etc. Sa réputation devint alors universelle ; de toutes parts on s'adressait à lui pour des travaux d'orfèvrerie; les cours de Russie et de Portugal lui firent des commandes considérables : rien que pendant l'année 1750, il en exécuta pour plus de 340 000 livres, et, progressant chaque année, en 1764 elles atteignirent 2 500 000 livres. Au nombre des amateurs qui fréquentaient son atelier, nous citerons le duc de la Vallière, le duc de Gesvres, le duc et la duchesse d'Orléans, le duc de Chevreuse, la comtesse de Toulouse, le cardinal de Luynes, le duc de Praslin, le duc de Brancas, le duc de Boufflers, M. de Beringhem, la duchesse de Lauraguais, Mme de Mortemart, Mme de Livry, etc., etc.

François-Thomas Germain n'eut pas, cependant, le talent de son père ; il nous paraît même qu'il ne fut jamais artiste, mais simplement entrepreneur. Il fit ciseler des modèles qu'il trouva dans l'atelier de Thomas Germain, son père, ou bien il commanda à des artistes des objets qu'il s'était chargé de faire exécuter.

Les pièces dont nous nous occupons ici ren-

trent dans la première catégorie de ses œuvres, c'est-à-dire celles qui ont été copiées et exécutées sur les modèles de son père.

Les œuvres de François-Thomas Germain ne sont pas rares : c'est par centaines qu'on les voit chez l'empereur de Russie et chez le roi de Portugal; mais nous croyons que presque toutes les pièces de ces deux souverains ont été exécutées sur les modèles de son père, excepté cependant les trois grands surtouts de table que l'empereur de Russie a achetés il y a cinq ans à la famille Miatlieff, lesquels paraissent, au contraire, avoir été modelés par Pigalle et ciselés dans les ateliers de François-Thomas ou chez des artistes qu'il faisait travailler à façon. Nous pouvons citer comme ayant ciselé dans les ateliers ou pour le compte de François-Thomas, les quatre artistes : Leitz, Colezon, Meunier et Descour.

La soupière que nous représentons planche 7 est identique à celle exécutée en 1734 par Thomas Germain (pl. 6). On peut voir que la modification qui y a été apportée n'est pas à l'avantage de la seconde soupière : au lieu d'un artichaut, le bouton de couvercle est formé d'un chou auquel l'épanouissement des feuilles donne trop d'ampleur.

Planche VIII

PLATEAU DE JARDINIÈRE

(Exécuté par Pierre-Étienne Buron, en 1745)

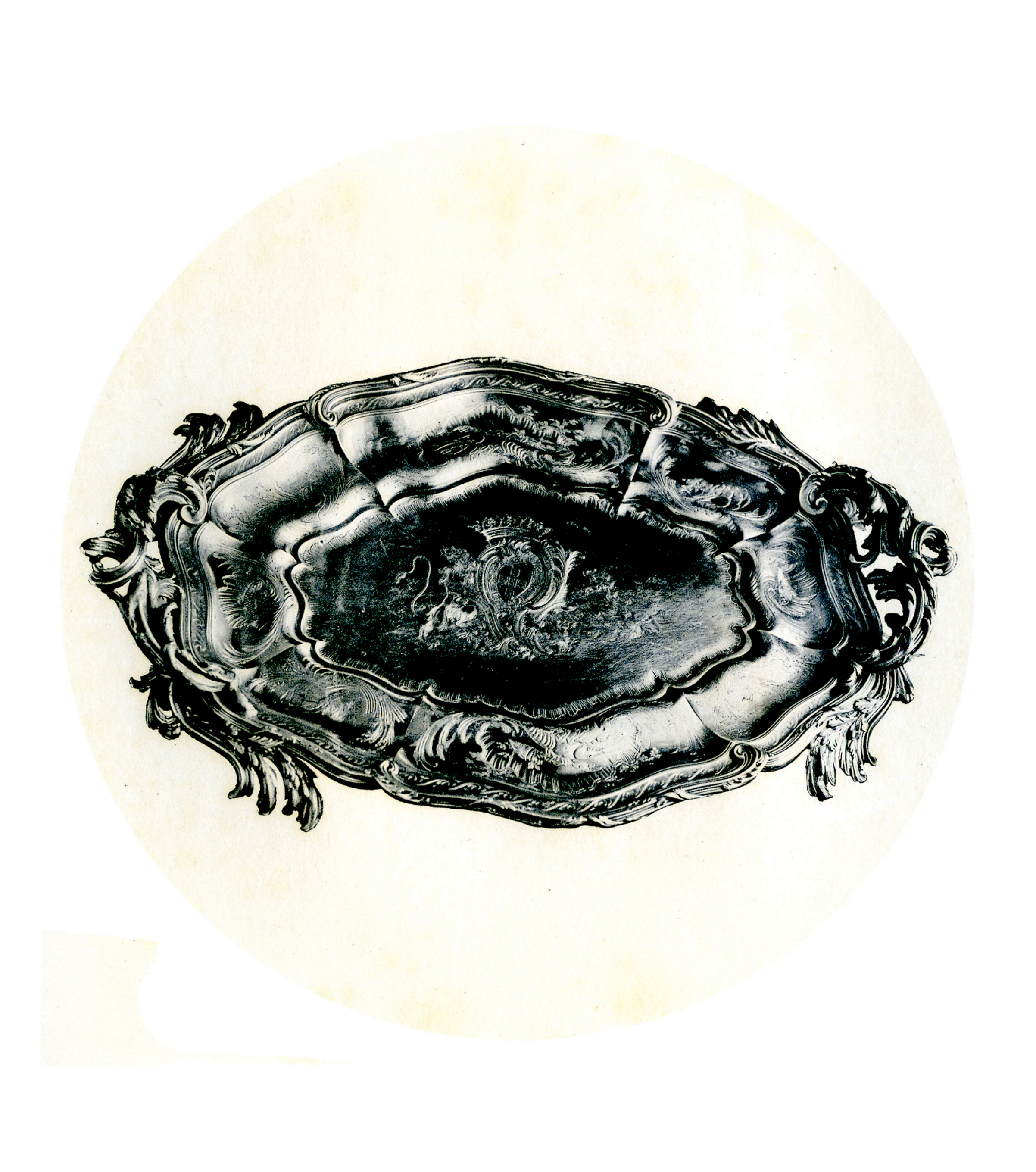
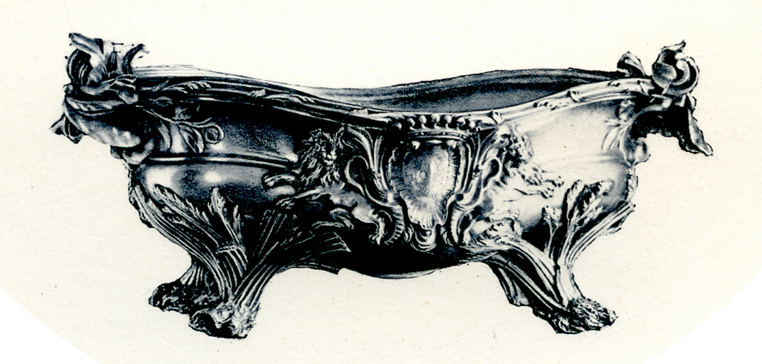


PLANCHE IX

DEUX JARDINIÈRES

(Exécutées par Pierre-Étienne Buron, en 1745)





Planches VIII et IX.

DEUX JARDINIÈRES AVEC LEUR PLATEAU

Après Thomas Germain, ses élèves.

Ils furent au nombre de trois : son fils François-Thomas, Lenhendrick (Louis-Joseph) et Buron[1] (Pierre-Étienne). C'est ce dernier qui est l'auteur des deux jardinières avec leur plateau que l'on voit dans les planches ci-contre. Buron entra en apprentissage chez l'orfèvre du roi en 1725; il y séjourna dix ans et fut reçu dans la corporation en 1735, présenté par son maître, qui lui servit de caution. Son atelier fut établi successivement rue de la Fromagerie, rue

1. Arch. nat., Z 3140.

Notre-Dame et quai Pelletier. Encouragé et recommandé par Germain, il travailla pour un certain nombre de clients de marque. Son poinçon était P. E. B. et une étoile.

La planche 8 représente le plateau ovale à contours découpés, formé par des rinceaux; les anses faites de feuilles de céleri ciselées à la façon un peu sèche du style rocaille. Au centre sont gravées les armoiries du duc d'Aveiro; au marli, une gravure représentant des coquillages, des légumes, des poissons. Cette pièce a été exécutée en 1745.

Les deux jardinières (pl. 9) portent la même date et les mêmes armoiries que le plateau. La jardinière est oblongue, montée sur quatre pieds formés par des tiges de céleri; les bords sont à contours irréguliers avec baguettes sur lesquelles courent des feuilles à lignes découpées aux deux extrémités : le tout est ciselé avec puissance, les traits et les lignes sont fortement accusés; enfin c'est une œuvre qui dénote chez Buron un talent d'orfèvre de premier ordre.

Planche X

SOUPIÈRE AVEC SON PLATEAU

(Exécutée par Charles Spire)



Planche XI

SOUPIÈRE AVEC SON PLATEAU

(Exécutée par Charles Spire)



Planches X et XI.

DEUX GRANDES SOUPIÈRES
AVEC LEUR PLATEAU ET LEUR CUILLÈRE

La soupière est soutenue par quatre pieds en rocaille. Sa panse porte sur chaque face les armoiries des comtes d'Aveiras. Sur les côtés opposés, des anses également en rocaille. Au-dessus des pieds sont ciselées en relief des guirlandes de fleurs, des feuilles de céleri ou d'acanthe. Le bord de la soupière, à contours irréguliers, est formé de baguettes réunies par des rubans, qui reviennent au-dessus des quatre pieds former un rinceau à enroulement. Le couvercle de l'une est surmonté d'un oiseau de proie qui dévore un oiseau. A côté des plantes qui les

entourent, on voit une écrevisse et des poissons. Dans la seconde soupière, qui est identique, l'oiseau de proie du couvercle, au lieu de dévorer un oiseau, fouille avec son bec les entrailles d'un chevreuil. Les plantes qui entourent ce motif diffèrent un peu des précédentes; les poissons et l'écrevisse sont remplacés par d'autres pièces de gibier à poil. Le plateau est rond, à large marli découpé par des feuilles de céleri et des rinceaux. Aux quatre faces que présente le plateau, les rinceaux laissent échapper tout un bouquet de fleurs des champs, ciselées en relief sur le marli. Au centre du plateau sont gravées les armoiries de la famille d'Aveiras.

Charles Spire est l'auteur de ces soupières. C'est un des orfèvres les plus connus du dix-huitième siècle. Reçu orfèvre en 1736, il habita successivement la place Dauphine et le quai des Orfèvres, fut garde, grand'garde et comptable de la corporation et mourut en 1782; il fit beaucoup d'affaires; son poinçon était formé des lettres C. S. avec deux palmes en sautoir.

Les deux pièces ci-dessus ont été ciselées sous sa direction par le sieur Coutellier, qui a posé sa signature sous le marli des plateaux.

La cuillère est fort jolie; sa panse est formée d'une coquille qui s'emmanche sur une tige de bois à bourgeons autour de laquelle s'enroulent des plantes grimpantes.

Planche XII

QUATRE CANDÉLABRES A TROIS BRANCHES

(Exécutés par Charles Spire, en 1752)

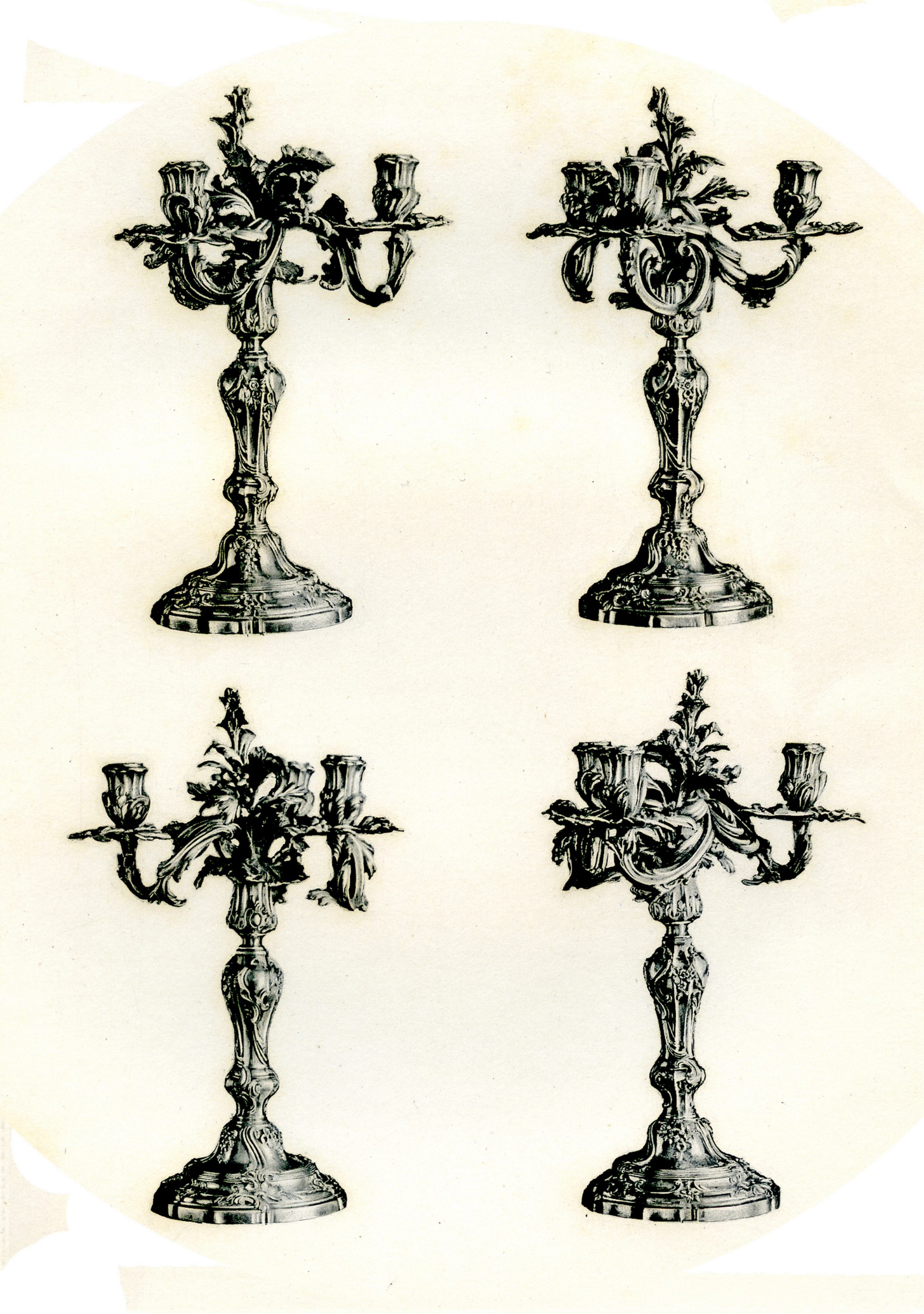


Planche XII.

QUATRE CANDÉLABRES A TROIS BRANCHES

Comme les pièces précédentes ces quatre candélabres ont été exécutés par Charles Spire, en 1752, toujours pour les mêmes comtes d'Alveiras; leur hauteur est de 45 centimètres; genre rocaille, très fortement ciselés. Les pieds sont découpés avec godrons contournés; la partie supérieure se termine par une tige qui représente une plante à longues feuilles avec fleurs; de cette tige s'échappent trois bras en rocaille qui supportent les douilles pour recevoir les bougies.

La décoration est composée de feuilles d'acanthe, de guirlandes de fleurs, de coquilles Louis XV. Le tout est ciselé de main de maître.

Quoiqu'on ait exécuté au dix-huitième siècle nombre de flambeaux de ce genre, peu sont aussi bien réussis que ceux-ci. Ils sont du reste fort rares, on n'en connait presque point dans les collections particulières, tous ceux qui subsistent appartiennent au roi de Portugal ou à l'empereur de Russie.

FIN

18922. — Imprimerie A. Lahure, 9, rue de Fleurus, à Paris.

